

La Langue dans La Deffence, et Illustration de la Langue Francoyse de Joachim Du Bellay

Elizabeth A. Jones

/La première partie d'une communication préparée pour le cours de linguistique de R. Kocourek et présentée dans le cadre des colloques des gradués le 21 mars 1984.

Le titre de ce petit ouvrage paru en 1549 nous amène à nous demander: qu'est-ce que l'auteur entend par la langue française? Pour essayer de répondre à cette question, situons-nous d'abord dans son époque.

Comme nous le savons, la Renaissance était une époque riche en découvertes, en expérimentation, en énergie créatrice. Si les voyages de Colomb ont révélé tout d'un coup aux yeux étonnés de l'Europe l'existence d'un autre continent géographique, le travail plus lent et plus minutieux des érudits a révélé un autre continent intérieur, submergé: une confiance purement humaine en ce que l'homme peut accomplir en tant qu'homme. Car, en éditant les textes des grands auteurs grecs et latins, ces savants ont mis à la portée de leurs lecteurs une vision de l'homme en tant que héros, Ulysse ou Enée, par exemple, dans les épopées, ou en tant qu'homme d'action: les sujets des Vies de Plutarque, par exemple, ou bien César. C'est une vision de l'homme qui se fie à ses propres forces (aidé par les dieux plutôt qu'entièrement soumis à eux) et qui travaille à se forger une destinée toute sienne. C'est une vision de l'homme qui cherche à connaître et le monde et lui-même, qui cherche à gouverner, à se gouverner, qui cherche à formuler des lois et des règles de conduite, qui cherche à construire, à se maintenir dans un monde qu'il veut, sinon dominer, au moins accommoder à ses besoins. C'est une vision de l'homme comme architecte, jurisconsulte, médecin, technicien, aussi bien que de l'homme comme héros ou chercheur. Et les textes d'où se dégage cette vision en somme assez optimiste, font preuve eux-mêmes par leur richesse, leur ampleur, leur vigueur, leur expressivité, de la capacité humaine de faire connaître avec force, mais aussi d'une façon nuancée, tant d'aspects de l'expérience humaine. Mais tel était le prestige de ces textes et telle la révérence des lecteurs envers eux que, tout en encourageant par leur contenu une confiance de l'homme en lui-même, leur autorité savait en quelque sorte la confiance des écrivains et des orateurs. Car qui, en effet, pouvait rivaliser avec Homère, Plutarque, Virgile, Horace, Cicéron, pour n'en mentionner que quelques-uns des auteurs les plus illustres? Ceux-ci, tout le monde en convenait, étaient arrivés, chacun dans son genre, à l'apogée de l'art d'écrire, à un nec plus ultra. Puisque ces auteurs représentaient la perfection, tout ce qu'un auteur moderne pouvait faire pour approcher de cette perfection, c'était les imiter--et cela, bien sûr, en latin ou grec. Dans toute cette confiance nouvelle une hésitation à s'affranchir complètement se manifeste. Est-ce qu'on peut se lancer au delà de la perfection?

Mais au fur et à mesure que le seizième siècle se déroulait, ceux qui avaient quelque chose à communiquer, commençaient à s'affranchir de l'autorité des langues anciennes. Il est intéressant de noter qu'en 1529, un libraire de Bruges, Geoffroy Tory (voir Brunot 1967:33-34) a plaidé pour l'emploi du français dans la rédaction de livres concernant les arts et les sciences, au lieu de "mandier et prendre quasi furtivement des Grecz et des Latins." Et ceci non pour "contemner les langues hebraïque, greque et latine," mais seulement pour "cheminer plus seurement en sa voye domestique, c'estadire escrire en François, comme François, que nous sommes."

Français qu'ils étaient, un petit groupe de jeunes poètes qui s'était donné le nom batailleur de La Brigade, aspirait à écrire en français une poésie qui aurait la noblesse et l'envergure de la poésie grecque et latine. A cette fin, en 1548, Ronsard (1524-1585), Baff (1496-1547) et Du Bellay (1522-1560) s'étaient installés au collège de Coqueret à Paris (sur la montagne Sainte-Genève), où, avec le célèbre helléniste Jean Dorat (1508-1588) comme principal et professeur, ils se donnaient à l'étude passionnée de la poésie ancienne. Ils la lisaient, l'apprenaient par coeur, la traduisaient. Ils ne négligeaient pas non plus la poésie de ceux qui, toujours hantés par l'autorité d'une langue et d'une littérature établies, écrivaient en latin: les néo-latins. Ce qui les stimulait à l'émulation, pourtant, c'était leur lecture enthousiaste des écrivains italiens, surtout Dante, Boccace, Pétrarque et Arioste. Car voilà des écrivains qui avaient eu assez de confiance en leur propre langue pour s'en servir en créant des oeuvres originales, tout en s'inspirant d'oeuvres anciennes. La Brigade était consciente de la tradition poétique en France, méprisait plutôt les Grands Rhétoriciens et lisait les modernes tels que Clément Marot (1496-1544) et Antoine Héroët (1492-1568) avec indulgence mais sans grand enthousiasme, car elle croyait que si le poète moderne, en composant en sa propre langue, ne

puisait pas dans les richesses de la poésie antique, il était voué à la superficialité et, partant, à l'oubli. Ils avaient bien foi en eux-mêmes et dans les possibilités de leur langue, mais non dans leur tradition littéraire.

Voilà la raison pour laquelle les poètes de La Brigade ont réagi d'une manière combative lorsqu'en 1548 parut L'Art Poétique de Thomas Sibilet ou Sebillet (1512-1589). Car, tout en préconisant une production plus extensive de la poésie française, Sibilet, selon La Brigade, n'avait pas assez de goût pour apprécier la différence entre un Horace et un Marot, car ceux qu'il proposait comme modèles aux poètes futurs étaient bien les poètes français modernes (Marot, Héroët), et non les grands auteurs de l'antiquité. Pour La Brigade c'était priver leur Pégase de ses ailes, leur faire sentir que leur étude rigoureuse et minutieuse des auteurs anciens était peine perdue. Du Bellay a entrepris d'y répondre pour tout le groupe dans La Deffence, et Illustration de la Langue Francoyse, manifeste truculent, par certains côtés, et hâtivement écrit.

Sa première intention était de défendre la langue française, de prouver qu'elle pourrait être capable de la même richesse que les langues anciennes. Sa deuxième intention était de persuader les poètes d'illustrer cette langue, c'est-à-dire de la rendre illustre, en écrivant des oeuvres qui égaleraient celles des Anciens. Ce qu'il préconise est moins imitation servile qu'adaptation intelligente basée sur l'intuition, sur un sens du génie de la langue française aussi bien que sur une connaissance approfondie des moyens linguistiques dont le poète peut se servir pour donner nerf et suc à son oeuvre. Des "Auteurs François," écrit-il dans La Deffence, "on ne scauroit prendre, que bien peu, comme la peau, & la couleure," tandis que de "ces vieux Grecz & Latins...on peut prendre la chair, les oz, les nerfz, & le sang."

Ce manifeste de Du Bellay continue d'être cité dans toutes les histoires de la littérature française. On le considère toujours comme faisant époque, comme un document important concernant la doctrine poétique de La Pléiade--car de force combative La Brigade s'est reconstituée en constellation, La Pléiade, et illustrer ou illuminer a pris le dessus sur défendre. Toutefois, c'est un manifeste qui a été très critiqué, et par des contemporains et par des savants du début du vingtième siècle tels Brunot et Villey. Barthélemy Aneau, contemporain de La Brigade, sous le pseudonyme du Quintil Horatien, dans une publication qui parut deux ans après La Deffence, en 1551, a reproché à Du Bellay d'être beaucoup trop vague et de ne pas avoir indiqué exactement comment enrichir la langue française. C'est la même critique que lui adresse Ferdinand Brunot qui, à cause du manque de détail, condamne La Deffence comme une "oeuvre à peu près dénuée d'intérêt" (Brunot 1967:85).

Et pourtant, à cause peut-être de la verve de ce petit ouvrage, du fait aussi que c'est une oeuvre écrite par un poète qui, en pratiquant son art, s'est avéré remarquablement doué, et aussi parce que le groupe qu'il représente a laissé une marque très importante sur la poésie française, La Deffence a continué d'intéresser les savants et les chercheurs. En 1974 Suzanne Hanon, lecteur en philologie romane à l'Université d'Odense, a établi et publié une concordance de La Deffence dans laquelle se trouvent tous les mots de l'oeuvre dans leur contexte, c'est-à-dire avec leurs co-occurents. Dans sa préface, Hanon explique que "les mots sont classés d'abord par ordre alphabétique, puis par ordre alphabétique des mots du contexte de droite, puis par ordre chronologique d'apparition dans le texte" (Hanon ed. 1974:10). Chaque mot vedette est encadré de 18 à 25 mots de contexte, c'est-à-dire qu'il y a de 9 à 13 mots à chaque côté du mot vedette. Le texte de base est l'édition critique de Henri Chamard, publié en 1904. Avec cette concordance comme instrument de travail, on a la possibilité d'explorer de près quelques mots clés dans le contexte de leurs co-occurents. De là on pourrait essayer de tirer un certain nombre de conclusions quant à l'attitude de Du Bellay envers quelques questions linguistiques, et surtout envers cette langue qu'il a entrepris de défendre et d'enrichir.

Si l'on laisse de côté les mots outils: prépositions, conjonctions, pronoms, déterminants, pour se concentrer sur des mots pleins, surtout les substantifs, on constate que le mot le plus employé est bien "langue." Etant donné que "chose" est un mot commun et donc très polysémique, on pourrait s'attendre à ce qu'il soit employé assez fréquemment, et, en effet, dans La Deffence, c'est le mot qui, après "langue," revient le plus souvent. Au singulier "chose" apparaît 31 fois, au pluriel 57 fois (88 fois en tout). "Langue," dont l'extension est plus faible, figure 101 fois au singulier et 39 fois au pluriel. Deux fois seulement est-il employé au singulier pour désigner l'organe buccal; les autres 99 fois au singulier, aussi bien que les 39 fois au pluriel, "langue" signifie bien "l'ensemble des unités de langage parlé ou écrit propre à une communauté," selon une définition de dictionnaire. Puisque le mot "langage" s'y trouve aussi, on pourrait se demander si Du Bellay a devancé Saussure en faisant une distinction entre "langage," la faculté de parler, d'émettre des signes vocaux,

et "langue" comme système, "un tout en soi et un principe de classification" (voir Saussure 1975:25). "Langaige" est employé 9 fois au singulier et une fois au pluriel. Si l'on examine les co-occurrences, pourtant, il est évident que, généralement, Du Bellay emploie "langaige" comme synonyme de "langue": "un seul langaige naturel," "amplification de son langaige," "prophanez en langaige vulgaire," "nostre Langaige" (2 fois), "en Langaige étranger," "ton pauvre Langaige." Dans un cas seulement a-t-il un autre sens. Associé à "beau et fluide" dans l'expression "font des livres, certainement en beau et fluide langaige," "langaige" est évidemment synonyme de "style."

Le contexte le plus curieux dans lequel se trouve le mot "langaige" est bien le suivant: "comme si une invention pour le Langaige seulement devoit estre jugée bonne ou..." Pour bien comprendre cette expression, il nous faut la situer dans un contexte plus large. Elle se trouve en effet vers la fin du premier chapitre du Premier Livre où Du Bellay s'en prend à deux groupes d'érudits, d'abord les arrogants qui "deprisent, et rejettent d'un sourcil plus que Stoïque, toutes choses écrites en François," ensuite les sceptiques "qui pensent que notre vulgaire soit incapable de toutes bonnes lettres, et erudition." Et c'est alors qu'il ajoute son commentaire: "comme si une invention pour le Langaige seulement devoit estre jugée bonne, ou mauvaise." "Invention" a ici le sens de "création artistique" ou "oeuvre." Pour élucider ce que Du Bellay veut dire, on pourrait paraphraser son commentaire ainsi: "comme si une oeuvre devoit être jugée bonne si elle est écrite dans une certaine langue, une langue considérée supérieure, comme le latin ou le grec, et mauvaise si elle est écrite dans une autre langue, considérée inférieure." Mais si Du Bellay peut contester que la valeur d'une oeuvre dépende de la valeur de la langue dans laquelle elle est composée, c'est parce qu'il a déjà esquissé quelques notions sur les langues:

...les Langues ne sont nées d'elles mesmes en façon d'Herbes, Racines, & Arbres: les unes infirmes, & debiles en leurs espèces: les autres saines, & robustes, & plus aptes à porter le faiz des conceptions humaines: mais toute leur vertu est née au monde du vouloir, & arbitre des mortelz. Cela (ce me semble) est une grande rayson, pourquoy on ne doit ainsi louer une Langue, & blamer l'autre: veu qu'elles viennent toutes d'une mesme source, & origine: c'est la fantaisie des hommes: & ont été formées d'un mesme jugement, à une mesme fin: c'est pour signifier entre nous les conceptions, & intelligences de l'esprit. Il est vray que par succession de tens les unes pour avoir été plus curieusement réglées sont devenues plus riches, que les autres: mais cela ne se doit attribuer à la felicité desdites Langues, ains au seul artifice, & industrie des hommes. Ainsi donques toutes les choses, que la Nature a créés, tous les Ars, & Sciences en toutes les quatre parties du monde, sont chacune endroit soy une mesme chose: mais pour ce que les hommes sont de divers vouloir, ilz en parlent, & écrivent diversement. (I, 1)

La première observation qu'on pourrait faire sur ce passage est que, en ce qui concerne l'origine des langues (le titre en effet de ce chapitre), Du Bellay se montre conventionnaliste, de ceux que Chiss (et al. 1977:31) décrit comme entretenant la conception naïve qui "supposait des idées toutes faites préexistant aux mots." Le but de la langue, selon Du Bellay, est de "signifier entre nous les conceptions et intelligences de l'esprit." Pourtant, étant conventionnaliste, il a tout de même une appréciation du fait que, pour citer Chiss, "chaque langue a une manière différente d'articuler le réel, d'organiser les données de l'expérience" (p.31). Ou, comme écrit Du Bellay, "pour ce que les hommes sont de divers vouloir, ils en parlent, & écrivent diversement." La langue, pour lui, n'est pas une donnée, mais une invention humaine, voulue, de système arbitraire. (Notons l'emploi du mot "arbitre.") Puisque dans les diverses langues il y a tant de façons de désigner les choses, il n'y a pas de liens nécessaires, motivés entre "mot" et "chose," ou, comme on dirait aujourd'hui, entre signifiant et signifié ou référent.

Les langues étant des systèmes arbitraires, comment donc attribuer une supériorité inhérente à une ou deux entre elles? Mais le fait que Du Bellay refusait de croire à une supériorité inhérente, naturelle, ne veut pas dire qu'il jugeait qu'une langue a toujours la même valeur. Car il croyait qu'une langue peut évoluer d'un état assez fruste à un état riche et florissant (comme exemple il cite le latin). C'est-à-dire qu'une langue peut connaître des étapes inférieures et supérieures. Linguistiquement Du Bellay n'était donc pas entièrement "démocrate" quoique beaucoup plus "libéral" que les réactionnaires pour qui seuls le grec et le latin faisaient autorité.

(Un exemple local, pour ainsi dire, quoique non contemporain, de cette sorte d'esprit élitiste en matières linguistiques se trouve chez le Père Biard, missionnaire jésuite à Port-Royal en Acadie de 1611 à 1613. En essayant d'apprendre le souriquois, comme on désignait le micmac à cette époque, il constata que les indigènes, pour qui il avait déjà assez de mépris, n'avaient pas de mots pour des abstractions telles que "charité," "justice," "rédemption," ou même pour "rougeur," "dureté." D'où il tira la conclusion que leur langue était, comme eux, inférieure.)

Pour revenir à Du Bellay, on pourrait ajouter qu'étant "libéral," il croyait au progrès. Puisque la langue est de facture humaine, puisque'elle a ce côté arbitraire--Du Bellay parle de "se forger" des "manières de parler"--l'homme a la possibilité de travailler pour l'améliorer. Une langue, selon lui, n'évolue pas toute seule. Il faut que les écrivains fassent un travail soutenu pour l'amener à la perfection. Comment précisément accomplir ceci est un sujet auquel nous reviendrons plus tard.

Pour examiner quelles autres notions ou attitudes Du Bellay a pu avoir au sujet de la langue, retournons à la concordance. Quels sont les co-occurents les plus fréquents non seulement du mot "langue," mais aussi de ses synonymes "langaige" et "vulgaire"? En effet, le mot "vulgaire" apparaît 39 fois au singulier, 7 fois au pluriel, 46 fois en tout. Sur ces 46 occurrences il est 31 fois synonyme de "langue" (au sens de "vernaculaire," non de "commun" ou "gros-sier"). Sur les 148 fois que les mots "langue," "langaige" ou "vulgaire" sont employés au singulier, ils sont utilisés 60 fois en combinaison avec l'adjectif possessif "notre." Et si l'on considère que ces mots figurent 15 fois avec l'article défini et 6 fois avec l'article indéfini, on se rendra compte de la fréquence de cette combinaison. Cette constatation est renforcée par la considération que "notre" est employé 103 fois comme adjectif possessif, donc 60 fois avec "langue," "langaige" ou "vulgaire," et 43 fois avec d'autres substantifs (12 fois, en effet, avec "tens" ou "siècle" signifiant "époque," et 11 fois avec "poète").

Notons ici la valeur émotive que prend l'adjectif possessif "notre," surtout quand il est combiné avec certains mots qui se prêtent à des résonances particulières. "Notre patrie," "notre langue" ont une valeur émotive très forte, sont susceptibles d'éveiller plus de connotations pour plus de personnes que "notre maison" ou "notre livre," parce que déjà incluse dans le sens de "patrie" et de "langue" est la notion d'une communauté. (Il n'y a pas de patrie ou de langue qui appartient à une personne seulement, sauf peut-être au royaume de l'imagination.) La combinaison de "notre" et "langue" renforce donc l'idée d'une communauté et d'un héritage unique. Du Bellay vivait à une époque où le sens d'unité nationale allait toujours en croissant. Le fait que, dans son texte, il n'emploie que 4 fois l'expression "la langue Françoisse" et 60 fois "notre langue" ("langaige," "vulgaire") suggère, comme la lecture du texte le confirme, que La Deffence est beaucoup plus oeuvre de propagande qu'examen rigoureux des possibilités de la langue.

Il s'agit ici d'un phénomène qui est loin d'être rare. Lorsqu'une nation commence à avoir plus de confiance en elle-même, elle devient plus consciente des moyens par lesquels cette confiance est exprimée, elle devient plus consciente de ses moyens particuliers d'expression. La langue devient, en quelque sorte, un des principaux monuments nationaux, monument non fixe et monolithique, bien sûr, non mis à part puisqu'employé tous les jours par tous ceux qui sont compatriotes, mais reconnu néanmoins comme sujet de fierté nationale. Les Afrikaners en Afrique du Sud, très nationalistes, ont érigé un vrai monument, monolithique et très laid, il me semble, à leur langue, leur "taal" (afrikaans.)

La notion selon laquelle nulle langue n'est intrinsèquement supérieure à une autre, permet à Du Bellay d'entretenir pour la sienne une vive affection, une loyauté intense. Mais il est sans complaisance. Son attitude envers sa langue est celle d'un héritier qui trouve que son héritage a été négligé. Il compare le français en l'état où il le trouve à un bâtiment délabré et incomplet, à un jardin où une plante sauvage. Il vaut la peine de citer ici un passage assez long et tant soit peu précieux du troisième chapitre du Premier Livre:

Ainsi puys-jedire de nostre Langue, qui commence encores à fleurir, sans fructifier: ou plus tost comme une Plante & vergette, n'a point encores fleury, tant se fault qu'elle ait apporté tout le fruit qu'elle pouroit bien produire. Cela certainement non pour le default de la Nature d'elle, aussi apte à engendrer que les autres: mais pour la coulp de ceux, qui l'ont eue en garde, & ne l'ont cultivée à suffisance, ains comme une plante sauvage...sans jamais

l'arrouser, la tailler, ni defendre des Ronces, & Epines qui lui faisoient ombre, l'ont laissée envieillir, & quasi mourir. Que si les anciens Romains eussent été aussi négligens à la culture de leur Langue, quand premierement elle commença à pululer, pour certain en si peu de tens elle ne feust devenue si grande. Mais eux, en guise de bons Agriculteurs, l'ont premierement transmuée d'un lieu sauvage en un domestique: puis affin que plus tost & mieux elle peust fructifier, coupant à l'entour les inutiles rameaux, l'ont pour échange d'iceux restaurée de Rameaux Francz & domestiques magistralement tirez de la Langue Greque, les quelz soudainement se sont si bien entez, & faiz semblables à leur tronc, que desormais n'apparoissent plus adoptifz, mais naturelz ...Donques si les Grecs, & Romains plus diligens à la culture de leurs langues que nous à celle de la nostre, n'ont peu trouver en icelles si non avecques grand labeur, & industrie ny grace, ...ny...aucune éloquence, nous devons nous émerveiller si nostre vulgaire /m. 7/, n'est si riche comme il pourra bien estre, & de la /= là/ prendre occasion de le mepriser comme chose vile, & de petit prix? Le tens viendra ...que ce noble, & puyssant Royaume obtiendra à son tour les resnes de la monarchie, & que nostre Langue...qui commence encor' a jeter ses racines, sortira de terre, & s'elevera en telle hauteur, & grosseur, qu'elle se pourra egaler aux mesmes Grecz & Romains, produysant comme eux, des Homeres, Demosthenes, Virgiles, & Cicerons....

Le message est clair: cultivons la plante de notre langue! Mais ce qui intéresse Du Bellay est moins la plante elle-même que les fruits, moins le fonctionnement de la langue que la qualité d'une oeuvre écrite dans cette langue, une expression individuelle, ce que Saussure entend par "parole." Et au contraire de beaucoup de linguistes modernes, c'est l'expression écrite qui intéresse Du Bellay et non l'expression parlée. Mais pour que cette expression individuelle écrite atteigne l'excellence des oeuvres anciennes, il faut que les poètes, ceux qui ont entrepris la tâche d'écrire des oeuvres de qualité, entreprennent de travailler la langue.

#### Bibliographie

- Du Bellay, Joachim. La Deffence, et Illustration de la Langue Françoyse. Genève: Slatkine, 1972 (réimpression de l'édition de 1549).
- Brunot, Ferninand. 1967. Le XVIIe Siècle, tome II de l'Histoire de la langue française. Paris: Colin.
- Chiss, J.-L. et al. 1977. Linguistique française. Paris: Hachette.
- Guilbert, Louis. 1973. "Théorie de néologisme." Cahiers de l'Association Internationale des Etudes Françaises, no. 25 (mai 1973).
- . 1975. La Créativité lexicale. Paris: Larousse.
- Hanon, Suzanne, ed. 1974. La Deffence et Illustration de la Langue Françoyse: Concordance. Odense: Odense Univ. Press.
- Keating, L. Clark. 1971. Joachim du Bellay. New York: Twayne.
- Kocourek, R. 1982. La Langue française de la technique et de la science. Paris et Wiesbaden: Documentation Française et O. Brandstetter.
- Lagarde, A. et L. Michard. 1965. XVIIe Siècle. Paris: Bordas.
- Rey, A. 1970. La Lexicologie: Lectures. Paris: Klincksieck.
- Saussure, F. de. 1975. Cours de linguistique générale. Se éd. Paris: Payot.
- Ullmann, S. 1952. Précis de sémantique française. Berne: A. Francke.